

ASSOCIAZIONE ITALIANA DI STUDI CANADESI  
Italian Association for Canadian Studies  
Association Italienne d'Etudes Canadiennes

UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI BARI

# CANADA

Le rotte della libertà

Atti del Convegno internazionale  
Monopoli, 5-9 ottobre 2005

A cura di  
GIOVANNI DOTOLI



SCHENA EDITORE

Tutti i diritti, compresi quelli di traduzione, sono riservati per tutti i Paesi. Nessuna parte di questo volume può essere riprodotta, con qualsiasi mezzo, elettronico o meccanico, compresa la fotocopiatura, senza l'autorizzazione scritta dell'Autore o dell'Editore.

© 2006 Schena editore, Viale Nunzio Schena 177  
72015 Fasano (Br - Italia)  
Tel. (00).39.080.44.14.681 - Fax (00).39.080.44.26.690  
[www.schenaeditore.com](http://www.schenaeditore.com)

ISBN 88-8229-614-8

CLAUDE POIRIER

*Trésor de la langue française au Québec - Université Laval*

## LES FONDEMENTS HISTORIQUES DE LA CONSCIENCE LINGUISTIQUE DES QUÉBÉCOIS

Sur le plan politique et dans la gestion du dossier de la qualité de la langue, le Québec donne souvent l'image d'une société hésitante, incapable de faire des choix nets concernant son avenir. On connaît les résultats des deux référendums sur l'indépendance du Québec et le déchirement des Québécois entre leur patrie, le Québec, et leur pays, le Canada. On sait également que leur élite demeure partagée entre l'affirmation d'une autonomie linguistique et la reconnaissance de la suprématie de la norme de France. Les Québécois, dans leur ensemble, peuvent prendre ombrage d'une critique sur leurs anglicismes, mais ne se gênent pas pour reprocher aux Français leur 'complaisance' à l'égard de l'anglais.

Dans ce texte, nous nous proposons de soumettre une explication de cette ambivalence. La thèse qui est ici proposée s'appuie sur la recherche que conduit l'équipe du Trésor de la langue française au Québec sur l'histoire du français québécois à partir de l'étude de documents et de textes divers, du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours. La formation et l'évolution de cette variété de français ont naturellement été conditionnées par la politique de la France à l'égard de ses colonies, par les conséquences des conflits avec l'Angleterre et par l'influence du voisin américain, mais on ne doit pas pour autant confondre l'histoire de la langue avec celle des événements. La première a ses repères propres, qui ne peuvent être cernés qu'à travers l'étude de la langue elle-même et des opinions exprimées par les contemporains. Ces témoignages doivent être interprétés au même titre que les productions linguistiques, l'implicite, le non-dit, se révélant souvent plus significatif que l'explicite.

Pour suivre l'argumentation que nous développerons ici, il faut accepter le préalable que constitue notre division de l'histoire linguistique du Québec en cinq tranches :

1. Les origines pré-coloniales du français en Amérique (XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles)
2. Le français de la Nouvelle-France (1608-1759)
3. L'émergence et la consolidation du français canadien (1760-1840)
4. La dévalorisation de l'usage canadien (1841-1959)
5. La reconstruction de l'estime de soi (depuis 1960).

Dans notre présentation, nous nous concentrerons sur la troisième et la quatrième périodes à l'intérieur desquelles il faut chercher, d'après nous, les fondements historiques des attitudes apparemment contradictoires des Québécois sur le plan linguistique. On trouvera dans les textes donnés en bibliographie et dans un livre sur lequel nous travaillons actuellement les explications qui manquent ici sur les origines et l'évolution de la langue. L'étude de la conscience linguistique des Québécois est celle de la démarche d'une communauté qui a cherché à préserver son indépendance sans renier son attachement à la France. Il s'agit en somme d'une expérience originale de recherche de liberté par une communauté soucieuse en même temps d'éviter les aventures qui conduiraient à l'enfermement. Ce thème nous a paru particulièrement pertinent dans le cadre de ce congrès.

### 1. *Origines et constitution du français canadien*

Nous rappellerons sommairement ici, en regroupant sous un même intitulé deux périodes qui ont leurs caractéristiques propres, les principaux éléments qu'il faut avoir en tête pour être en mesure d'apprécier l'interprétation que nous faisons du changement de comportement qu'on observe chez les Canadiens du XIX<sup>e</sup> siècle dans leur rapport à la langue.

Il a été établi que le français était la langue commune de la colonie laurentienne sous le régime français (Mougeon et Beniak, 1994). En fait, depuis la fin du XV<sup>e</sup> siècle déjà, le français était l'une des langues du Nouveau Continent : il avait commencé à s'adapter à ce nouvel environnement bien avant l'arrivée de Champlain. La langue française a été introduite en Amérique du Nord par des gens ordinaires, marins et pêcheurs, véhiculant une

variété populaire qui a été enrichie et unifiée par les colons qui s'y sont installés à partir de 1608. Les faits qui ont été démontrés permettent d'écarter avec assurance l'hypothèse selon laquelle une partie des immigrants de la Nouvelle-France ne pouvaient s'exprimer qu'en patois (Canac-Marquis et Poirier, 2005).

Voici les principaux faits qu'il importe de noter pour la compréhension de ce qui va suivre.

a. Les immigrants qui se sont établis sur des terres dans la vallée du Saint-Laurent ne voulaient absolument pas y voir reproduite la situation de clivage social qui caractérisait la France à cette époque. À cet égard, l'appellation *habitant* est un mot-témoin de première importance : l'habitant canadien possédait sa terre et pouvait l'aménager à sa guise, alors que le paysan français était dans une situation de servitude.

b. Les premiers colons étaient pour la plupart originaires de l'une ou l'autre des provinces de la frange atlantique de la France. Par contre, ceux qui dirigeaient la colonie étaient des administrateurs de culture parisienne et n'étaient souvent que de passage au Canada. Les documents révèlent que ces derniers n'adoptaient pas volontiers les termes canadiens. Ainsi, près d'un siècle après que le mot *épinette*, création canadienne désignant l'épicéa, se fut imposé dans la colonie (dans les années 1660), l'élite dirigeante employait plutôt *sapinette*, terme inventé par des Métropolitains.

c. Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, le français du Canada constituait déjà un parler relativement homogène, typique par rapport à la variété principale de France. Il se caractérisait par de nombreux mots hérités des régions de France (*champlure* « robinet », *chaudière* « seau », *ferdoches* « broussailles »), par des créations locales (*capot* « grand pardessus », *suisse* « tamia rayé », *tuque* « bonnet ») ainsi que par des emprunts aux langues amérindiennes (*atoca* « sorte d'airielle », *carcajou* « glouton », *sagamité* « bouillie de farine de maïs »).

À la veille de la bataille des Plaines d'Abraham (1759), il existait une opinion canadienne, qui se distinguait de celle de la Métropole. Divers témoignages attestent de différences de points de vue entre Canadiens et Français concernant l'administration de la colonie, les stratégies militaires, etc. Une culture populaire, nourrie de traditions provinciales et s'exprimant à travers une langue ouverte à l'innovation, s'opposait à une culture d'élite, appuyée sur le pouvoir et pratiquant le modèle linguistique des

milieux cultivés de Paris. La situation nouvelle créée par la séparation d'avec la France allait permettre que se manifeste de façon plus visible la variété de français qui s'était constituée au Canada.

## 2. *L'émergence et la consolidation du français canadien (1760-1840)*

Dans les documents et les imprimés du début du régime anglais (à partir de 1760), on observe un changement notable dans le vocabulaire. D'une part, de nombreux mots régionaux de France font leur apparition à l'écrit (*brunante* « crépuscule », *cretons* « charcuterie faite de viande de porc », *patate* « pomme de terre »). Certains de ces mots chassent même de l'usage des termes du français parisien qui avaient apparemment été employés sans concurrence dans les textes jusque-là (par exemple l'adjectif *carreauté*, qu'on ne trouve pas à l'écrit avant cette époque et qui prend la place de la locution à *carreaux*). Comme l'immigration française était alors quasi stoppée, il faut présumer que ces mots avaient cours auparavant parmi les Canadiens. D'autre part, les nombreux anglicismes qui font alors irruption sont rapidement adaptés au phonétisme français au point d'en devenir méconnaissables (*saucepan* s'écrit *sauce-panne*, *tea-pot* donne naissance à *thépot*). On observe ainsi que l'usage qui devient la référence de facto est celui du peuple canadien, animé par les tendances populaires dynamiques héritées des régions de France.

Si l'usage du peuple prend le dessus après la prise de contrôle du pays par les Anglais, c'est parce qu'il n'était plus contraint par la classe supérieure française qui avait administré la colonie dans le passé. Fait paradoxal, la perte du pays aux mains des ennemis de toujours allait aboutir à une sorte de libération du français canadien. Dans ce contexte, l'écart entre l'usage canadien et l'usage de type parisien se fixerait durablement, accentué bientôt par un mouvement de renouvellement de la langue en France dans le prolongement de la Révolution.

Un autre facteur viendra décupler les effets du phénomène de promotion naturelle de l'usage canadien. L'accroissement de la population, particulièrement prononcé de 1760 jusque vers la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, va consolider le français canadien en l'absence

d'une variété concurrente. La proportion des ruraux augmentant, par suite d'un mouvement de repli des habitants vers les campagnes, les diplômés des collèges, en nombre limité, seront appelés à retourner dans les villages. On voit ainsi comment a été favorisé le modèle linguistique façonné par le peuple depuis près de deux siècles.

Dans les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, le français canadien ne paraît pas avoir été perçu de façon négative au sein de la nouvelle élite formée dans les collèges, en dépit de quelques sorties contre les emprunts à l'anglais. Ainsi, on trouve sous la plume de gens instruits des mots et des expressions qui seront dénoncés avec sévérité plus tard, comme *couverte* « couverture » et *faire son grand barda* « faire son grand ménage », que l'on rencontre dans la correspondance du notaire et député Joseph Pineau. Que ce type de vocabulaire se retrouve également chez un immigrant comme William Berczy, homme de société d'origine allemande qui parlait déjà le français à son arrivée au pays, donne à penser que ces mots appartiennent à une langue 'normale'.

Cette interprétation se voit confirmée par le fait que les Canadiens revendiquent clairement une identité distincte à cette époque, comme dans cet extrait du journal *Le Canadien* (1831) :

« Il n'y a pas, que nous sachions, de peuple français en cette province, mais bien un peuple canadien [...] ; ce peuple n'est ni Français, ni Anglais, ni Écossais, ni Irlandais, ni Yanké, il est Canadien ».

À partir de 1834, l'appartenance au peuple canadien sera symbolisée par la feuille d'érable, emblème qu'a choisi la Société Saint-Jean-Baptiste et qui est accepté d'emblée d'après le témoignage des journaux. On peut donc s'appuyer sur de nombreux indices pour affirmer qu'il existe chez les Canadiens de l'époque, malgré leur statut de conquis et les frustrations découlant de la gestion du pays par les Britanniques, un fort sentiment de cohésion et une perception positive de leur identité. Cette analyse trouve d'autres appuis dans le discours que tiennent des Canadiens influents sur la légitimité du français canadien dans le débat qui suivra la publication, en 1841, du premier glossaire correctif canadien, rédigé par un ecclésiastique d'ascendance américaine, l'abbé Thomas Maguire.

### 3. La dévalorisation de l'usage canadien (1841-1959)

Vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, on observe un changement radical dans le discours de l'élite qui considère dorénavant le français canadien comme une langue dégénérée. Cette opinion est véhiculée de façon efficace à partir des années 1860 à travers une collection de manuels et de lexiques correctifs dont on ne verra la fin que plusieurs années après la Révolution tranquille de la décennie 1960. On assiste en effet à une véritable campagne de dénigrement du français canadien dont on trouve encore des manifestations de nos jours. Que s'est-il donc passé qui puisse expliquer un pareil revirement ? Il semble bien que ce soit l'échec de la rébellion des Patriotes, en 1837-1838, qui soit à l'origine de cette volte-face.

Dans la foulée des mesures répressives que prendra le gouvernement de Londres pour étouffer le mouvement de résistance à ses politiques, on note le retrait du statut officiel du français dans l'enceinte du Parlement. L'Acte d'Union, qui entre en vigueur en 1841, a pour objectif évident l'assimilation des Canadiens français. Les Anglais justifieront leur volonté de faire disparaître le français en prétextant la mauvaise qualité de la langue parlée par les Canadiens et leur manque de culture ; ce point de vue se répandra par la suite partout sur le continent, même aux États-Unis. C'est ce qui déterminera l'élite francophone à entreprendre une campagne de correction de la langue qui prendra rapidement une ampleur considérable.

De 1840 jusqu'aux années 1880, on semble avoir oublié les grandes déclarations des années 1830 sur l'identité canadienne. Les Canadiens sont invités par leur élite à redevenir des Français. À cet égard le remplacement de la feuille d'érable par la fleur de lys est particulièrement révélateur. On leur demande surtout de se débarrasser de leurs particularités de langage et d'aligner leur usage sur celui de Paris de façon à prouver aux Anglais qu'ils parlent la vraie langue française, et non un patois. Il s'agit d'une exhortation pressante, répétée avec insistance jusque dans les années 1960 et même au-delà, comme dans cet extrait d'un article que fait paraître l'écrivain célèbre Louis Fréchette dans le journal *La Patrie*, le 13 juillet 1895 :

« C'est contre cette bifurcation fatale et presque inévitable qu'il faut réagir ici, si nous ne voulons pas donner raison à nos compatriotes d'une autre nationalité, et aux Américains des États-Unis,

qui prétendent que nous ne parlons ni n'écrivons le français de France, mais un français à nous, une langue hybride, un patois déguisé : *Canadian French* ».

La campagne puriste, appuyée sur une vision idéalisée du régime français et sur la mise en retrait de l'identité canadienne, est à l'origine d'un grand malentendu. Le peuple ne s'y est pas trompé. Il a résisté fortement à l'imposition d'une langue artificielle, calquée sur celle de la capitale française. Il a d'ailleurs eu des porte-parole influents dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle et par la suite (Oscar Dunn, Sylva Clapin, Benjamin Sulte, Henri d'Arles, etc.). On assiste depuis à la confrontation de deux points de vue qu'on n'a pas encore réussi à concilier en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle.

Vers le milieu du XX<sup>e</sup>, la société canadienne-française s'est retrouvée dans une impasse. Le hiatus entre le discours officiel et les pratiques réelles, même chez les gens instruits, devait finir par une confrontation : ce fut le cri de la littérature joualisante à travers laquelle les Québécois ont exprimé bruyamment leur ras-de-bol. Cette explosion est venue appuyer un mouvement de transformation sociale qui était en gestation depuis un bon moment déjà et qu'on a appelé la *Révolution tranquille* (1960-1966). L'épisode du joual doit être interprété à la fois comme une révolte contre le régime politique imposé par le Canada anglophone et comme une volonté d'affranchissement par rapport à une norme du français jugée trop monolithique.

#### *Conclusion : Une conscience linguistique issue de l'action de forces contraires*

Pour bien comprendre la genèse de la conscience linguistique des Québécois, il faut prendre en compte l'histoire de leur français depuis son implantation sur le continent ainsi que les discours des élites sur cette thématique. Il faut surtout bien discerner les deux idéologies contradictoires qui marquent la pensée des Canadiens au XIX<sup>e</sup> siècle. De nombreux indices révèlent une transformation radicale de l'opinion de l'élite à partir des années 1850-1860. Parmi ces indices, la modification sémantique que subit l'appellation *coureur de bois* est particulièrement éloquente. Le mot s'employait sous le régime français en parlant d'un hors-la-loi qui fai-

sait la contrebande des pelleteries avec les Amérindiens. Sous la plume des historiens des années 1840, le mot prend une valeur méliorative, désignant dorénavant une figure mythique de l'histoire nord-américaine, un des archétypes du Canadien français (voir ce mot dans le *Dictionnaire historique du français québécois*).

La difficulté qu'éprouve l'élite à dégager un modèle linguistique pour le Québec découle d'un conflit historique entre deux mouvements contraires que nous avons tenté de caractériser. Le premier, qui est à mettre en relation avec une opinion canadienne dont nous avons signalé l'existence dès le régime français, invitait les Canadiens à l'affirmation de leur identité, à l'autonomie et à la reconnaissance de la forme particulière qu'avait prise le français au Canada. Le second, prônant un alignement inconditionnel sur la norme parisienne, a engendré un doute sur la légitimité de l'usage canadien, mais a en même temps fait ressortir la nécessité du lien avec la France. C'est dans la conciliation de ces deux courants de pensée, composantes indissociables de la pensée linguistique, qu'il faut chercher les fondements d'une politique linguistique réaliste pour le Québec.

Il importe donc d'approfondir les tenants et aboutissants du conflit idéologique dont nous avons brièvement expliqué les origines afin de cerner les éléments fondamentaux de la conscience linguistique de la communauté québécoise. C'est à cette condition que l'entreprise de définition de la norme pourra déboucher sur une proposition convaincante.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BOUCHARD, CHANTAL, 1998. *La langue et le nombril : histoire d'une obsession québécoise*, [Montréal], Fides.
- BRANCAGLION, CRISTINA, 2003. « L'insertion du joul dans quelques dictionnaires québécois : les mots du voyage », dans *Ponti/Ponts*, n° 3, Milan, p. 137-150.
- CANAC-MARQUIS, STEVE, et CLAUDE POIRIER, 2005. « Origine commune des français d'Amérique du Nord : le témoignage du lexique », dans Albert Valdman *et alii* (éd.), *Le français en Amérique du Nord. État présent*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 517-538.
- Dictionnaire historique du français québécois. Monographies lexicographiques de québécismes*, 1998, préparé sous la direction de Claude Poirier par l'Équipe du TLFQ, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval.
- FARINA, ANNICK, 2001. *Dictionnaires de langue française du Canada. Lexicographie et société au Québec*, Paris, Champion.
- MOUGEON, RAYMOND, et ÉDOUARD BENIAK (éd.), 1994. *Les origines du français québécois*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval.
- POIRIER, CLAUDE, 2000. « Une langue qui se définit dans l'adversité », dans *Le français au Québec, 400 ans d'histoire et de vie*, sous la direction de Michel Plourde *et alii* (éd.), Montréal-Québec, Fides-Les publications du Québec, p. 111-122.
- POIRIER, CLAUDE, 2003. « Perception et maîtrise de la norme de référence dans le monde francophone : un essai d'explication des différences », dans Annette Boudreau *et alii* (éd.), *Colloque international sur l'Écologie des langues*, Paris, L'Harmattan, p. 113-130.
- POIRIER, CLAUDE, et GABRIELLE SAINT-YVES, 2002. « La lexicographie du français canadien de 1860 à 1930 : les conséquences d'un mythe », dans *Cahiers de lexicologie*, t. 80, Paris, p. 55-76.